



## ASOP CANADA S'INQUIÈTE DES RÉPERCUSSIONS DES NOUVELLES PROPOSITIONS D'IMPORTATION DE MÉDICAMENTS AMÉRICAINES SUR L'APPROVISIONNEMENT ET LES PÉNURIES AU CANADA

TORONTO, le 15 janvier 2019.

L'Alliance for Safe Online Pharmacies Canada souhaite exprimer ses vives inquiétudes à l'égard des nouveaux projets de loi visant à permettre l'importation de médicaments aux États-Unis déposés à la Chambre et au Sénat américains. L'[Affordable and Safe Prescription Drug Importation Act \(S.97\) \(H.R.447\)](#) du sénateur Bernie Sanders et des représentants Elijah Cummings, Ro Khanna, Peter Welch et Joe Neguse, parmi d'autres coparrains, ainsi que le [Safe and Affordable Drugs from Canada Act of 2019 \(S.61\)](#) des sénateurs Chuck Grassley (R-IA) et Amy Klobuchar (D-MN) ne seront pas en mesure de répondre de façon durable et à long terme à la demande américaine en matière de médicaments de premières nécessités et seront susceptibles de nuire aux patients américains en permettant l'infiltration de médicaments non homologués, contrefaits ou non conformes aux normes sur le marché. Ces projets de loi ne tiennent pas compte des règlements régissant les produits approuvés par Santé Canada ainsi que des normes encadrant les pratiques médicales et pharmaceutiques canadiennes. Leur adoption risquerait d'aggraver les problèmes de pénurie de médicaments auxquels le Canada doit déjà faire face.

Le Canada bénéficie d'un approvisionnement en médicaments adapté à la taille et aux besoins cliniques de sa population. Une augmentation marquée des commandes de médicaments en provenance des États-Unis pourrait entraîner un épuisement de nos réserves. Comme le démontre le tableau de la Figure A, il existe une importante disparité entre les besoins en médicaments des deux pays, laquelle s'avérerait problématique si l'un ou l'autre des projets de lois relatifs à l'importation de médicaments proposés était adopté. Nos fabricants de médicaments pourraient ne pas être en mesure de répondre à la hausse imprévue de la demande et les Canadiens se heurteraient rapidement à d'importantes pénuries de médicaments et à un accès limité aux soins appropriés et nécessaires. Le pays a déjà été frappé par une vague de pénuries causée par des facteurs internes au cours des derniers mois et la situation a été la source de nombreux problèmes pour les patients les familles, les hôpitaux et les professionnels de la santé canadiens. L'exportation de médicaments canadiens aux États-Unis ne ferait qu'exacerber les problèmes d'approvisionnement en médicaments du Canada et risquerait de nuire au bon fonctionnement de notre système de santé.



Importation : disparité de l'offre et de la demande		
Population	35 millions	318 millions
Ordonnances délivrées	626,7 millions	4 368 milliards
Ordonnances par jour	1 717 millions	11 967 millions

Figure A

De surcroît, les pharmacies canadiennes ne sont autorisées qu'à délivrer des médicaments ayant été homologués par Santé Canada et dont la vente est permise au pays. Ces médicaments, approuvés par des organismes de réglementation canadiens pour des consommateurs canadiens, n'ont cependant pas reçu l'aval de la Food and Drug Administration (FDA) américaine. Nous sommes fiers de ce que le Canada puisse compter sur l'une des chaînes d'approvisionnement pharmaceutiques parmi les plus sûres et les plus sécuritaires au monde. Les mesures de protection mises en place pour assurer la conformité, l'efficacité et l'innocuité des médicaments sur ordonnance ne s'appliquent toutefois plus en dehors du cadre de cette chaîne d'approvisionnement nationale strictement restreinte et réglementée, et nous considérons qu'il n'est pas du devoir de nos autorités frontalières d'évaluer le degré de sécurité de tous les produits entrants aux États-Unis.

Nous nous inquiétons donc de ce que les projets de loi déposés ne tiennent pas compte des normes encadrant les pratiques professionnelles des pharmaciens et des pharmacies du Canada. En vertu des lois fédérales et provinciales canadiennes, les pharmaciens canadiens sont tenus de fournir des soins aux patients et d'évaluer leurs besoins en médicaments avant de prescrire des ordonnances. De plus, seules les ordonnances prescrites par un médecin canadien (ou un autre prescripteur autorisé) peuvent être reconnues comme légales. Dans la mesure où les projets de loi se limitent à décrire les processus d'importation de médicaments prescrits par un médecin américain, ils semblent cautionner la « co-signature » d'une ordonnance par un praticien canadien autorisé, ce qui entre en conflit direct avec nos normes professionnelles en matière de soins et d'éthique.

Enfin, encourager les patients américains à se procurer des médicaments homologués par Santé Canada en ligne ne fait que les exposer à des risques accrus de consommer des médicaments non approuvés, non conformes aux normes, contrefaits ou de sources inconnues. Comme le souligne ASOP Global, les consommateurs américains qui achètent des produits auprès de prétendues « pharmacies canadiennes en ligne » ne reçoivent que rarement, voire jamais, les produits homologués auxquels ont accès les consommateurs canadiens. Selon la FDA, 85 % des médicaments promus comme étant « canadiens » proviennent en réalité de 27 autres pays à travers le monde. En promouvant l'achat de médicaments auprès de pharmacies canadiennes en ligne sécuritaires, les lois américaines ne feront que pousser un plus grand nombre de sites illégaux à se présenter comme des pharmacies canadiennes autorisées, ce qui créera une menace accrue à la sécurité des patients des deux côtés de la frontière.

Il ne s'agit là que de quelques-unes des préoccupations à l'égard de la sécurité des patients, de l'accès aux soins et de la distribution légale de médicaments que suscitent les projets de loi présentés. Nous incitons les sénateurs Grassley et Klobuchar, ainsi que tous les législateurs américains, à s'informer davantage sur les questions de conformité aux règlements canadiens régissant la vente, la distribution et l'exportation de médicaments à destination des États-Unis auprès des organismes canadiens de réglementation médicale et pharmaceutique et des représentants de Santé Canada. Enfin, nous encourageons les législateurs américains à tenir compte des risques accrus posés par le ***Safe and Affordable Drugs from Canada Act of 2019***, de façon à ne pas porter indûment préjudice aux Américains et aux Canadiens qui comptent sur un approvisionnement constant en médicaments sûrs.

###

À propos d'ASOP Global et d'ASOP Canada

**À PROPOS D'ASOP GLOBAL**

*L'Alliance for Safe Online Pharmacies (ASOP Global) est un organisme à but non lucratif 501(c)(4) dont le siège social se situe à Washington DC. et dont le champ d'action s'étend aux États-Unis, au Canada, à l'Europe, à l'Inde, à l'Amérique latine et à l'Asie. Il a pour mission de protéger les consommateurs du monde entier, d'assurer un accès sécuritaire aux médicaments et de lutter contre la vente illégale de médicaments en ligne. ASOP Global compte sur l'appui d'un grand nombre de membres, incluant des organismes de santé publique à but non lucratif, des acteurs internationaux, des pharmacies ainsi que des fabricants de produits pharmaceutiques.*

*L'Alliance for Safe Online Pharmacies Canada s'engage à prémunir les Canadiens contre la vente illicite de médicaments en ligne et à protéger l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique du Canada. Cliquez [ici](#) pour consulter la liste de nos membres et de nos observateurs.*